



USACcgt

SNICAC · SNNA · SNPACM FC



COMMUNIQUÉ INTERSYNDICAL DGAC

Journée du 7 mars : tous en grève !

Les organisations syndicales saluent la mobilisation des millions de travailleurs, jeunes, retraités qui, depuis le 19 janvier, expriment leur opposition à la réforme des retraites portée par le gouvernement. Elles sont déterminées à empêcher le recul de l'âge légal à 64 ans et l'allongement de la durée de cotisation (43 années).

Malgré la propagande du gouvernement, qui ne convainc pas du bien-fondé de sa réforme, l'écrasante majorité de la population, dont 90% des salariés, fait preuve de « bon sens » et rejette cette réforme injuste et brutale.

En opposition à ce projet de réforme des retraites, l'unité des organisations syndicales a construit un mouvement social solide, déterminé, ancré dans le paysage social de tout le pays. Il révèle également l'inquiétude face à la désertification des territoires, le manque de services publics, les incertitudes en matière d'emploi, de salaires et de pouvoir d'achat.

Malgré cela, le gouvernement et le président de la République restent sourds et dégradent la cohésion sociale du pays en refusant toujours de retirer ce projet injuste.

C'est pourquoi, l'intersyndicale réaffirme sa détermination face à cette réforme et appelle à mettre la France à l'arrêt le 7 mars prochain en demandant aux travailleurs à participer massivement aux manifestations et à se déclarer en grève.

**Ensemble, dès le 7 mars, mettons un coup d'arrêt à ce projet
inacceptable de réforme des retraites.**



Vous pouvez aussi continuer à signer et faire signer la pétition intersyndicale ayant recueilli plus d'1 million de signatures pour peser dans le rapport de force qui s'est engagé.

1^{er} mars 2023

Monsieur Clément BEAUNE
Ministre délégué chargé des transports
Hôtel de Roquelaure
246 boulevard Saint-Germain
75007 PARIS

Objet : préavis de grève pour la DGAC et l'ENAC le 7 mars 2023

Monsieur le Ministre,

Depuis le début de l'année 2023, le gouvernement porte un projet de réforme des retraites qui suscite l'opposition de l'ensemble des organisations syndicales et d'une large majorité de la population.

Celles-ci saluent la mobilisation des millions de travailleurs, jeunes, retraités qui, depuis le 19 janvier, expriment leur opposition à cette réforme injuste et brutale.

Force est de constater que l'attitude du gouvernement dégrade la cohésion sociale du pays en refusant de retirer ce projet.

C'est pourquoi, à l'instar de l'intersyndicale, les syndicats FO de la DGAC réaffirment leur détermination face à cette réforme et appellent l'ensemble des personnels de la Direction générale de l'aviation civile (DGAC) et de l'école nationale de l'aviation civile (ENAC) à faire grève le mardi 7 mars 2023 (prise de service du matin 7 mars jusqu'à la fin du service du soir).

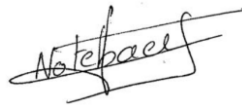
Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre haute considération.

Dominique THOMAS




SNPACM-FO

Laurent NOTEBAERT



SNNA-FO

Olivier RICHARD



SNICAC-FO

Copie : Monsieur le Directeur général de l'aviation

